



DOCUMENT D'OBJECTIFS

CHARTRE NATURA 2000

Site Natura 2000 FR5202010

PLATEAU DU FOUR



1. Introduction

Afin de conserver l'espace maritime et de permettre à chacun de le découvrir, de le partager sans risque de dégradation, des règles communes de bonnes pratiques doivent être adoptées en plus de la réglementation en vigueur. Usagers professionnels et de loisirs ainsi que prestataires de découverte de l'espace marin intervenants à titre commercial au sein de milieux sensibles doivent œuvrer dans ce même but. Ils sont le relais privilégié pour porter ce message et exposer au grand public qu'il est possible profiter de ces espaces naturels protégés tout en respectant les habitats et espèces faisant l'intérêt de ces sites.

Issu de la politique environnementale de l'Union européenne, le réseau Natura 2000 a pour but la **conservation du patrimoine écologique d'intérêt communautaire** : les habitats et espèces d'intérêt communautaire que le réseau abrite doivent être maintenus ou restaurés dans un **bon état de conservation**.

La présente charte constitue un outil d'adhésion au document d'objectifs (DOCOB) du site « Plateau du Four ». Sa signature représente donc un **acte d'adhésion et d'engagement volontaire dans la démarche Natura 2000** mise en place sur ce site.

2. Objectifs de la Charte

L'objectif d'une charte est la **conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire** ayant justifié la désignation d'un site Natura 2000.

Cette charte Natura 2000 vise à **encourager la poursuite, le développement et la valorisation des pratiques favorables à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire tout en maintenant les activités en place tant qu'elles sont compatibles avec les objectifs de Natura 2000**. Elle contribue ainsi à l'atteinte des objectifs de développement durable définis dans le DOCOB.

3. Contenu de la Charte

La charte contient :

- un volet « engagements de bonnes pratiques » favorables à la conservation des habitats et espèces et surtout ceux d'intérêt communautaire.
- Un volet « recommandation(s) de bonnes pratiques »

Les engagements de la partie « III » s'adressent à tous les usagers et sont de portée générale tandis que ceux de la partie « IV » sont destinés aux usages professionnels et de loisir identifiés dans le DOCOB sur le site du « Plateau du Four ».

Par manque d'une analyse descriptive détaillée des activités, la charte telle qu'elle est aujourd'hui ne permet pas l'exonération d'évaluation d'incidence au titre de Natura 2000 sur le site du Plateau du Four (se renseigner auprès de la DDTM/DML 44 pour la liste des activités concernées).

4. Modalités d'adhésion

Toute personne physique ou morale, de droit public ou privé, peut adhérer à la charte Natura 2000. Sont donc concernés les **usagers professionnels**, comme les **usagers récréatifs**. L'adhésion peut être **individuelle ou collective**. Dans le cas de l'adhésion d'une structure, celle-ci doit veiller à informer ses adhérents des engagements auxquels elle a souscrit.

L'adhésion se fait auprès de la structure en charge de l'animation du site : l'adhérent coche les engagements qui le concernent dans la présente charte et la signe avec le formulaire Cerfa n°14163*01 associé. Une déclaration d'engagements est par ailleurs transmise à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

L'engagement est d'une **durée de 5 ans renouvelable**, selon la même procédure que pour l'adhésion.

5. Contreparties

L'adhésion à la charte contribue à ce que les activités pratiquées sur le site soient conformes aux objectifs du DOCOB. Il s'agit donc d'une **reconnaissance de pratiques compatibles avec Natura 2000**.

Comme précisé précédemment, **l'adhésion à la charte telle qu'elle est rédigée dans le présent DOCOB ne dispense aucune activité ou manifestation de l'évaluation des incidences Natura 2000**. Par ailleurs, dans la mesure où le Plateau du Four fait partie intégrante du site Natura 2000 du « Mor Braz » (ZPS), une évaluation des incidences devra également être effectuée au titre de la préservation des oiseaux du site.

6. Suivi

Les mesures de suivi permettant de s'assurer du respect des engagements de la charte par les signataires figurent dans le tableau en Annexe II. Ces mesures de suivi renvoient à l'action de la police de l'environnement (Unité Littorale des Affaires Maritimes (ULAM) de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Gendarmerie Maritime, Douanes ou Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et/ou à un suivi de la part de la structure animatrice.

Dans le cas où est constaté sur le terrain un non-respect des engagements de la part du signataire, son adhésion à la charte peut être suspendue par le préfet maritime.

7. Contacts

Les usagers ont la possibilité de faire remonter leurs observations via l'animateur du site en remplissant le formulaire de contact sur le site internet : <http://plateaudufour.n2000.fr/contact>.

Il est également possible de passer par les réseaux d'observation existants tels que :

- **Marins Chercheurs** (<http://www.marinschercheurs.org/>), projet créé par le réseau Planète Mer vise à favoriser l'implication de tous pêcheurs en mer de loisir en mer vers une pratique durable de leur activité. Il est possible de créer son carnet de pêche individuel et anonyme et de partager ses expériences et observation de terrain.
- **BioObs** (<http://bioobs.fr/>) pour les plongeurs (chasse et scaphandre);
- **BioLit** (<http://www.biolit.fr/>) pour les usagers littoraux ;
- **OBS MAM** (<http://obs-mam.org/>) pour tout usager navigant et du littoral ;
- **APECS** (<http://www.asso-apecs.org/>) pour tout usager navigant et du littoral ;

Le réseau **VIGIE-Mer**, qui s'intègre dans le cadre du programme de sciences participatives "65 millions d'observateurs" porté par le MNHN, est actuellement en cours de structuration. Ce dispositif regroupe différentes initiatives autour du milieu marin et notamment des sciences participatives. Un site internet sera prochainement créé à partir du printemps 2016, point d'entrée vers une multitude de réseaux d'observation et de sciences participatives.

II - Présentation site Natura 2000 du Plateau du Four

Situé à 4 milles marins au large du Croisic, le site Natura 2000 du Plateau du Four constitue un **haut-fond rocheux grésocalcaire découvrant** qui abrite une faune suspensivore d'une grande richesse. Sa localisation, entre les estuaires de la Loire et de la Vilaine, sa nature géomorphologique et géologique favorisent le développement de **macroalgues** caractéristiques de la Bretagne Sud telles que les forêts de laminaires et la création de micro-habitats au cœur du récif.

D'une superficie de 4 200 ha, ce site a été désigné au titre de la directive Habitats Faune Flore, Site d'Importance Communautaire (SIC). Deux habitats et deux espèces d'intérêt communautaire ont permis de justifier la désignation du site en SIC : l'habitat « **bancs de sable** à faible couverture permanente d'eau marine » (habitat 1110) et « **récifs** » (habitat 1170) et les espèces « **grand dauphin** » et « **marsouin commun** ».

L'habitat « **récif** » (1170) présente un fort enjeu de conservation car il abrite une diversité de micro-habitats importants (trous, algues fixées) où se cachent de nombreuses espèces et où se fixent les macroalgues et la faune suspensivore. Une partie au nord du plateau rocheux émerge lors de coefficients supérieurs à 95 et un de ses sous-habitats dit « **Champ de blocs** » (1170-9) découvre à marée basse. On y trouve une faune et une flore intertidales particulièrement sensibles non seulement au mouillage et à l'échouage des navires sur cette partie du site mais aussi à l'activité de pêche à pied de loisir.

Ces habitats sont présentés dans la carte de sensibilité en Annexe I. Pour plus d'informations concernant la typologie des habitats vous pouvez consulter :

- La typologie EUNIS¹
- La typologie des Cahiers d'habitats du Muséum National d'Histoire Naturelle²
- Le site de l'Agence des Aires Marines Protégées³

La carte jointe en Annexe I présente les habitats naturels dont ceux à fort enjeu de conservation mais aussi les zones identifiées comme les plus sensibles aux activités au sein de ces habitats. Elles sont détournées et identifiées (failles, éboulis...).

Le principal enjeu de conservation de ce site réside dans le **maintien ou la restauration des espèces et des habitats dans un bon état de conservation**, en particulier les habitats rocheux subtidaux et intertidaux. Cela passe notamment par la **maitrise de l'impact des activités humaines**, qu'elles soient de nature professionnelle ou récréative, sur les habitats. Dans la plupart des cas, la **généralisation de « bonnes pratiques »** devrait suffire à garantir ce bon état de conservation.

Ce site Natura 2000 marin fait partie d'un vaste réseau de sites naturels représentatifs de la biodiversité marine à l'échelle de l'Europe.

¹ <http://eunis.eea.europa.eu/habitats.jsp>

² <http://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/tome2.pdf>

³ <http://cartographie.aires-marines.fr/?q=node/43>

III - Engagements et recommandations applicables à toutes les activités

PREALABLE :

- Prendre connaissance et respecter la réglementation en vigueur sur le site.
- Prendre connaissance et respecter les codes de bonnes pratiques liés à mon activité.

Je m'engage à :

- Gérer mes déchets en mer et à terre en utilisant les installations adaptées (poubelle, conteneur pour huiles usagées etc.). Je m'engage à procéder à l'entretien du bateau, notamment moteur, dans les zones prévues à cet effet.
- Ne pas chercher à approcher les mammifères marins, maintenir mon embarcation à distance (50 mètres minimum) de façon à ne pas les déranger.
- Utiliser un mode de mouillage qui minimise l'impact sur les fonds. Sur les zones sensibles aux activités, identifiées par un détournement (carte en Annexe I), je m'engage à utiliser un système de lest (type gueuse) et non une ancre.
- Signaler la présence et l'emplacement, des macro-déchets (engins de pêche perdus, bidon etc.) ou tout autre type de pollution significative, auprès du gestionnaire animateur du site.
- Signaler mes observations naturalistes sur la faune et la flore, en particuliers sur les espèces peu communes (mammifères marins) ainsi que les modifications du milieu que je perçois, auprès du gestionnaire animateur du site. Celui-ci me fera un retour sur les informations transmises (**voir II.7. Contacts**).
- Délivrer auprès des membres ou clients que je représente et des usagers, les informations qui leur permettront d'adopter des pratiques respectueuses du patrimoine naturel du site : dispositions réglementaires en vigueur, codes de bonnes pratiques, dispositions élaborées dans le cadre de la démarche Natura 2000.
- Prendre connaissance auprès de la structure animatrice et respecter les habitats et les espèces présents sur le site.

Recommandations :

- *Informez les usagers, membres ou clients que je représente des engagements auxquels j'ai souscrit.*
- *Prendre part aux actions de suivi de l'état de conservation des habitats ou de suivi des activités.*
- *En cas de nécessité, avertir les autorités de toute pratique nécessitant une intervention particulière.*

1. ACTIVITES PROFESSIONNELLES

A. PÊCHE PROFESSIONNELLE

Je m'engage à :

- Respecter par le choix des techniques et des secteurs, les habitats naturels et leurs zones les plus sensibles aux activités, en particulier sur la partie haute et les tombants du plateau rocheux (carte en Annexe I).
- Ramener à terre les macro-déchets récupérés, en particulier les engins de pêche perdus, quand cela ne menace pas la sécurité de l'équipage.
- Transmettre au gestionnaire animateur du site, les informations qui lui permettront de décrire l'activité, sachant que les données que je transmets restent anonymes et sont traitées de façon agrégée (**voir II.7. Contacts**).

Recommandation :

- Pour partager vos observations : **OBS MAM** (<http://obs-mam.org/>) ; **APECS** (<http://www.asso-apecs.org/>)

B. GUIDE DE PÊCHE EN MER

Je m'engage à :

- Sensibiliser ma clientèle à la préservation du patrimoine naturel marin du site et de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000.
- Afficher sur mon site internet et/ou au sein de ma structure les engagements auxquels j'ai souscrit : dispositions élaborées dans le cadre de la démarche Natura 2000, codes de bonnes pratiques, dispositions réglementaires en vigueur.

Recommandations :

- Déclarer mes pratiques depuis le site internet dédié du Ministère en charge de l'écologie, afin de contribuer à une meilleure connaissance de l'activité : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Declarez-pechez.html>
- Pour partager vos observations : **OBS MAM** (<http://obs-mam.org/>) ; **APECS** (<http://www.asso-apecs.org/>)

2. ACTIVITES DE LOISIRS

A. NAUTISME

Je m'engage à :

- Informer les personnes ayant accès au site du Plateau du Four ainsi que mon équipage, de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel (affichage au sein de ma structure et/ou sur mon site internet).
- Ramener à terre les macro-déchets récupérés quand cela ne menace pas la sécurité de l'équipage.

Recommandation :

- Pour partager vos observations : **OBS MAM** (<http://obs-mam.org/>) ; **APECS** (<http://www.asso-apecs.org/>)

B. PECHE EMBARQUEE RECREATIVE

Je m'engage à :

- Respecter la faune et la flore fixée, lorsque que je pratique mon activité de pêche.
- Informer les personnes ayant accès au site du Plateau du Four ainsi que mon équipage, de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel (affichage au sein de ma structure et/ou sur mon site internet).
- Ramener à terre les macro-déchets récupérés quand cela ne menace pas la sécurité de l'équipage.

Recommandations :

- Déclarer mes pratiques depuis le site internet dédié du Ministère en charge de l'écologie, afin de contribuer à une meilleure connaissance de l'activité : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Declarez-pechez.html>
- Pour partager vos observations : **Marins Chercheurs** (<http://www.marinschercheurs.org/>) ; **OBS MAM** (<http://obs-mam.org/>) ; **APECS** (<http://www.asso-apecs.org/>)

C. PECHE A PIED DE LOISIR

Je m'engage à :

- Respecter la faune et la flore fixée, lorsque que je pratique mon activité de pêche.
- Remettre les blocs retournés lors de ma prospection, dans leur position d'origine.

- Informer les personnes ayant accès au site du Plateau du Four, de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel.
- Ramener à terre les macro-déchets récupérés sur l'estran.

Recommandations :

- Adopter des outils non destructeurs pour la ressource.
- Déclarer mes pratiques depuis le site internet dédié du Ministère en charge de l'écologie, afin de contribuer à une meilleure connaissance de l'activité : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Declarez-pechez.html>
- Pour partager vos observations : **BioLit** (<http://www.biolit.fr/>) ; **OBS MAM** (<http://obs-mam.org/>) ; **APECS** (<http://www.asso-apecs.org/>)

D. CHASSE SOUS-MARINE EN APNÉE

Je m'engage à :

- Respecter la faune et la flore fixée, lorsque que je pratique mon activité de pêche.
- Eviter tout arrachage ou abrasion de la faune, la flore ainsi que des habitats.
- Informer les personnes ayant accès au site du Plateau du Four, de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel (affichage au sein de ma structure et/ou sur mon site internet).
- Disperser mes sorties afin de respecter le seuil de tolérance écologique des sites les plus fréquentés.

Recommandations :

- Déclarer mes pratiques depuis le site internet dédié du Ministère en charge de l'écologie, afin de contribuer à une meilleure connaissance de l'activité : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Declarez-pechez.html>
- Pour partager vos observations : **Marins Chercheurs** (<http://www.marinschercheurs.org/>) ; **BioObs** (<http://bioobs.fr/>) ; **OBS MAM** (<http://obs-mam.org/>) ; **APECS** (<http://www.asso-apecs.org/>)

E. PLONGEE EN SCAPHANDRE

Je m'engage à :

- Eviter tout contact physique, choc, arrachage ou abrasion de la faune, la flore ainsi que des habitats sous-marins (mains, palmes, matériel).
- Veiller à ce mon matériel soit bien fixé (manomètre, octopus, phare, appareils photo etc.) pour éviter d'endommager les fonds.
- Disperser mes sorties afin de respecter le seuil de tolérance écologique des sites les plus fréquentés. La tenue d'un registre des sorties (fiche de sécurité) avec, le cas échéant, le lieu d'amarrage, me permet d'attester de cet engagement.

- Informer les plongeurs et mes moniteurs ayant accès au site du Plateau du Four des engagements auxquels j'ai souscrit et de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel (affichage au sein de ma structure et/ou sur mon site internet).

Recommandations :

- Pour partager vos observations : **BioObs** (<http://bioobs.fr/>) ; **OBS MAM** (<http://obs-mam.org/>) ; **APECS** (<http://www.asso-apecs.org/>)

E. Acte d'engagement

Je m'engage à respecter, sur le site Natura 2000 « Plateau du Four », les **engagements** applicables à toutes les activités ainsi que les engagements qui concernent mon activité en particulier (cochez) :

Engagements applicables à toutes les activités

Engagements pêche embarquée récréative

Engagements pêche professionnelle

Engagements pêche à pied de loisir

Engagements guide de pêche en mer

Engagements chasse sous-marine

Engagements nautisme

Engagements plongée scaphandre

Je reconnais également avoir pris connaissance des **recommandations**.

Précisions éventuelles de la part du signataire ou de la structure en charge de l'animation :

J'ai bien pris connaissance de la cartographie des habitats naturels (dont les habitats à fort enjeu de conservation) ainsi que des zones sensibles aux activités identifiées par un détournage. Elle m'a bien été fournie par la structure animatrice au moment de la signature de la Charte.

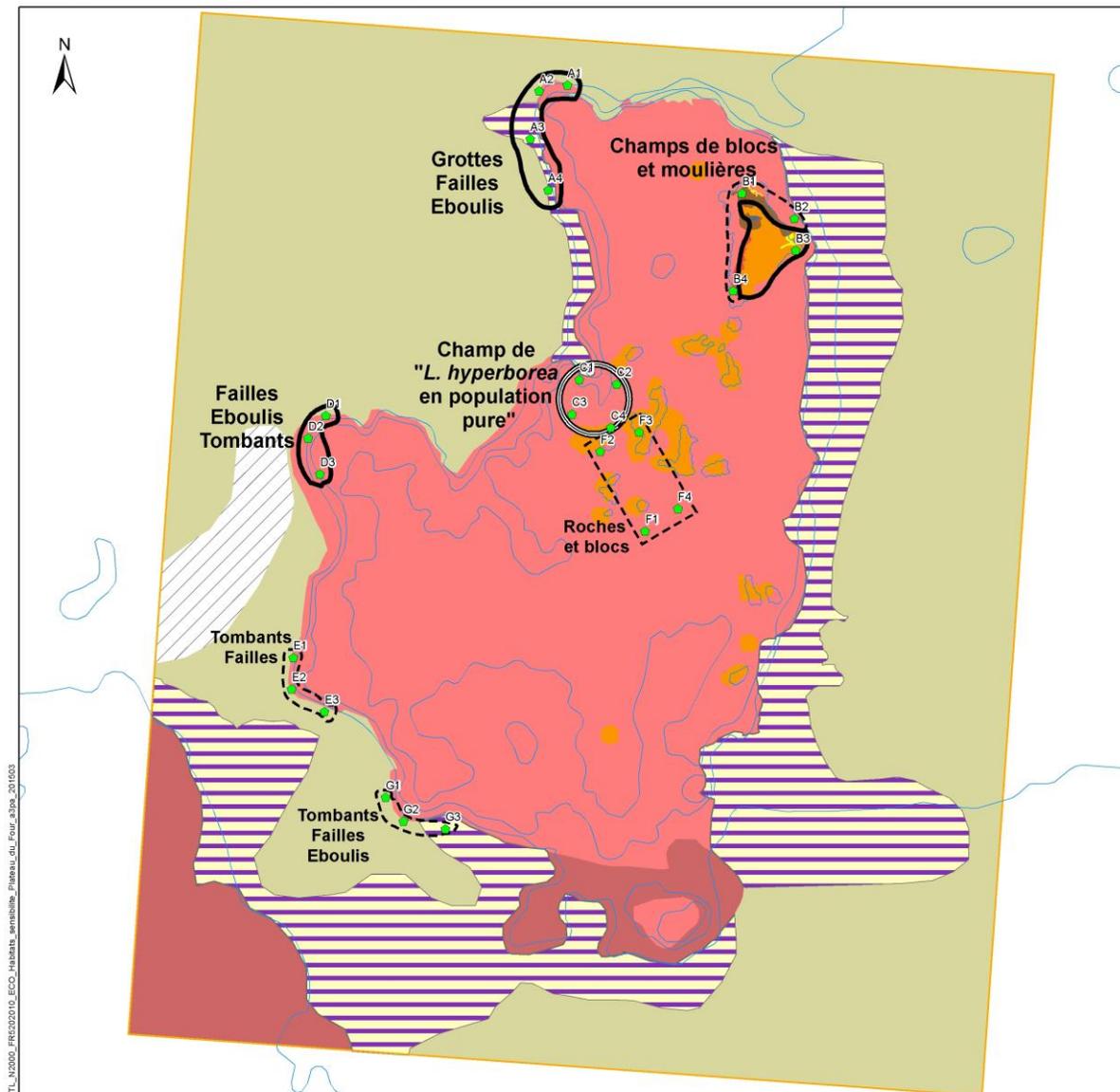
Fait à :

Le :

Nom du/des adhérent(s) :

Signature(s):

ANNEXE 1 : Cartographie des zones sensibles du site Nature 2000 « Plateau du Four »



Site Natura 2000 du Plateau du Four (FR5205010)

Habitats naturels

- Sables grossiers et graviers, bancs de maërl (1110-3)
- Estrans de sable fin (1140-3)
- Vasières infralittorales (1160-1)
- Pas de correspondance

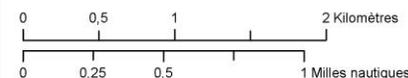
Habitats naturels à fort enjeu de conservation

- La roche médiolittorale en mode abrité (1170-2)
- La roche médiolittorale en mode exposé (1170-3)
- La roche infralittorale en mode exposé (1170-5)
- Les champs de blocs (1170-9)
- Roches et blocs circalittoraux côtiers à gorgones Eunicella verrucosa et Rosés de mer Pentapora fascialis et algues sciaphiles (R09.01.01*)

Zones particulièrement sensibles aux activités

- Sensibilité très élevée avec champ de *L. hyperborea* en population pure
- Sensibilité très élevée
- Sensibilité élevée
- Points de référence pour aide à la géolocalisation (cf table jointe)

Ce site Natura 2000 est remarquable (diversité des habitats et des espèces, localisation, qualité des eaux) et est donc sensible et vulnérable d'une manière générale. Il l'est d'autant plus au niveau des habitats et des zones identifiées comme sensibles. Une vigilance supplémentaire est à apporter au champ de *Laminaria hyperborea* en population pure", seul endroit où est observé une densité de laminaires aussi importante dans les eaux entre La Loire et La Vilaine



Sources des données :
 - ZSC "Plateau du Four" : AAMP, 03/2015
 - Zones sensibles : ELV et MNHN Concarneau, 2015
 - Habitats : CARTHAM, 2011 (typologie du cahier d'habitat côtier 2004 et des habitats marins benthiques français 2013)
 - Limites bathymétriques : IFREMER, 2005

Système de coordonnées: RGF 1993 Lambert 93
 Projection: Lambert Conformal Conic
 Datum: RGF 1993



Points	Latitude	Longitude
A1	47°18'19"	2°39'06"
A2	47°18'17"	2°39'16"
A3	47°18'6"	2°39'17"
A4	47°17'55"	2°39'10"
B1	47°17'57"	2°38'06"
B2	47°17'52"	2°37'48"
B3	47°17'45"	2°37'47"
B4	47°17'35"	2°38'07"
C1	47°17'13"	2°38'56"
C2	47°17'13"	2°38'43"
C3	47°17'05"	2°38'57"
C4	47°17'03"	2°38'44"
D1	47°17'01"	2°40'18"
D2	47°16'56"	2°40'24"
D3	47°16'48"	2°40'19"
E1	47°16'06"	2°40'24"
E2	47°15'59"	2°40'23"
E3	47°15'55"	2°40'12"
G1	47°15'37"	2°39'50"
G2	47°15'32"	2°39'43"
G3	47°15'31"	2°39'29"
F2	47°16'57"	2°38'47"
F3	47°17'02"	2°38'35"
F4	47°16'46"	2°38'20"
F1	47°16'40"	2°38'30"

ANNEXE 2 : Points de contrôle des engagements

APPLICABLES À TOUTES ACTIVITÉS

ENGAGEMENTS	Modalités et Indicateurs de suivi
Gérer mes déchets en mer et à terre en utilisant les installations adaptées (poubelle, conteneur pour huiles usagées etc.). Je m'engage à procéder à l'entretien du bateau, notamment moteur, dans les zones prévues à cet effet.	
Ne pas chercher à approcher les mammifères marins, maintenir mon embarcation à distance (50 mètres minimum) de façon à ne pas les déranger.	Nombre de situations observées (l'observation d'un mammifère marin fait l'objet d'une fiche à part)
Utiliser un mode de mouillage qui minimise l'impact sur les fonds. Sur les zones sensibles aux activités, identifiées par un détournement (carte en Annexe I), je m'engage à utiliser un système de lest (type gueuse) et non une ancre.	Nombre de navires mouillant sur les zones sensibles, nombre de navires utilisant un système de gueuse.
Signaler la présence et l'emplacement, des macro-déchets (engins de pêche perdus, bidon etc.) ou tout autre type de pollution significative, auprès du gestionnaire animateur du site.	Nombre d'observations remontées auprès de l'animateur
Signaler mes observations naturalistes sur la faune et la flore, en particuliers sur les espèces peu communes (mammifères marins) ainsi que les modifications du milieu que je perçois, auprès du gestionnaire animateur du site. Celui-ci me fera un retour sur les informations transmises.	Nombre d'observations recensées sur la zone (voir II.7. Contacts)
Délivrer auprès des membres ou clients que je représente et des usagers, les informations qui leur permettront d'adopter des pratiques respectueuses du patrimoine naturel du site : dispositions réglementaires en vigueur, codes de bonnes pratiques, dispositions élaborées dans le cadre de la démarche Natura 2000.	Constat et suivi des moyens mis en œuvre pour la diffusion de l'information
Prendre connaissance auprès de la structure animatrice et respecter les habitats et les espèces présents sur le site.	Constat et suivi des moyens mis en œuvre pour l'acquisition de l'information

APPLICABLES PAR ACTIVITÉ

1. Activités professionnelles

ENGAGEMENTS	Modalités et Indicateurs de suivi
A. Pêche professionnelle	
Respecter par le choix des techniques et des secteurs, les habitats naturels et leurs zones les plus sensibles aux activités, en particulier sur la partie haute et les tombants du plateau rocheux (carte en Annexe I). .Ramener à terre les macro-déchets récupérés, en particulier les engins de pêche perdus, quand cela ne menace pas la sécurité de l'équipage.	Nombre de professionnels de la pêche dans les zones sensibles. Recensement des engins de pêche utilisés.
Transmettre au gestionnaire animateur du site, les informations qui lui permettront de décrire l'activité, sachant que les données que je transmets restent anonymes et sont traitées de façon agrégée.	Quantité de macro-déchets ramenés à terre
	Mise au point d'un tableau de bord de suivi de ces données par l'animateur
B. Guide de pêche en mer	
Sensibiliser ma clientèle à la préservation du patrimoine naturel marin du site et de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000.	Constat et suivi des moyens mis en œuvre pour la diffusion de l'information
Afficher sur mon site internet et/ou au sein de ma structure les engagements auxquels j'ai souscrit : dispositions élaborées dans le cadre de la démarche Natura 2000, codes de bonnes pratiques, dispositions réglementaires en vigueur.	Constat et suivi des moyens mis en œuvre pour la diffusion de l'information (affichage, visibilité)

2. Activités de loisirs

ENGAGEMENTS	Modalités et indicateurs de suivi
A. Nautisme	
Informar les personnes ayant accès au site du Plateau du Four ainsi que mon équipage, de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel (affichage au sein de ma structure et/ou sur mon site internet).	Bilan annuel des moyens mis en œuvre par les structures signataires de la charte pour informer leurs adhérents/clients
Ramener à terre les macro-déchets récupérés quand cela ne menace pas la sécurité de l'équipage.	Quantités de macro-déchets ramenés à terre
B. Pêche embarquée récréative	
Respecter la faune et la flore fixée, lorsque que je pratique mon activité de pêche.	Nombre de plaisanciers sensibilisés, présents sur les sites sensibles
Informar les personnes ayant accès au site du Plateau du Four ainsi que mon équipage, de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel (affichage au sein de ma structure et/ou sur mon site internet).	Bilan annuel des moyens mis en œuvre par les structures signataires de la charte pour informer leurs adhérents/clients
Ramener à terre les macro-déchets récupérés quand cela ne menace pas la sécurité de l'équipage.	Quantités de macro-déchets ramenés à terre

ENGAGEMENTS	Modalités, indicateurs de suivi
C. Pêche à pied de loisir	
Respecter la faune et la flore fixée, lorsque que je pratique mon activité de pêche.	Nombre de pêcheurs à pied sur le site, nombre de personne sensibilisées
Remettre les blocs retournés lors de ma prospection, dans leur position d'origine.	Nombre d'observations et de sensibilisation sur le retournement de blocs
Informers les personnes ayant accès au site du Plateau du Four, de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel.	Constat et suivi des moyens mis en œuvre pour la diffusion de l'information – bilan annuel
Ramener à terre les macro-déchets récupérés sur l'estran.	Quantités de macro-déchets ramenés à terre
D. Chasse sous-marine en apnée	
Respecter la faune et la flore fixée, lorsque que je pratique mon activité de pêche.	Nombre d'embarcations et nombre de plongeurs estimés sur les zones sensibles
Eviter tout arrachage ou abrasion de la faune, la flore ainsi que des habitats	
Informers les personnes ayant accès au site du Plateau du Four, de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel (affichage au sein de ma structure et/ou sur mon site internet).	Bilan annuel des moyens mis en œuvre par les structures signataires de la charte pour informer leurs adhérents/clients
Disperser mes sorties afin de respecter le seuil de tolérance écologique des sites les plus fréquentés.	
E. Plongée scaphandre	
Eviter tout contact physique, choc, arrachage ou abrasion de la faune, la flore ainsi que des habitats sous-marins (mains, palmes, matériel).	Suivi de la non destruction des habitats
Veiller à ce mon matériel soit bien fixé (manomètre, octopus, phare, appareils photo etc.) pour éviter d'endommager les fonds.	
Disperser mes sorties afin de respecter le seuil de tolérance écologique des sites les plus fréquentés. La tenue d'un registre des sorties (fiche de sécurité) avec, le cas échéant, le lieu d'amarrage, me permet d'attester de cet engagement.	Bilan annuel avec les signataires des sorties réalisées (contenu du registre et de sa bonne tenue)
Informers les plongeurs et mes moniteurs ayant accès au site du Plateau du Four des engagements auxquels j'ai souscrit et de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 et les sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel (affichage au sein de ma structure et/ou sur mon site internet).	Bilan annuel des moyens mis en œuvre par les structures signataires de la charte pour informer leurs adhérents